

# FORMATION SSCT : Santé, Sécurité, Conditions de Travail

## Formation obligatoire à partir de 11 salariés - Second mandat - 3 jours

*Cette formation SSCT de 3 jours, destinée au renouvellement de mandat, permet aux élus du CSE de mettre à jour leurs connaissances en santé, sécurité et conditions de travail. Elle aborde l'actualisation des réglementations, la prévention des risques professionnels et l'utilisation des outils du CSE (DUERP, droit d'alerte, etc.). Des mises en situation et études de cas concrets renforcent la maîtrise des actions de prévention et de suivi.*

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Membres du CSE en renouvellement de mandat.
- Référents SSCT et représentants syndicaux.
- Responsables RH et préventeurs en entreprise.
- animateurs sécurité et infirmiers du travail.
- Dirigeants souhaitant approfondir leurs connaissances en SSCT.

### Prérequis

- Avoir déjà suivi une formation SSCT lors d'un premier mandat.
- Être en situation de renouvellement de mandat au sein du CSE.
- Avoir une expérience préalable en matière de santé, sécurité et conditions de travail en entreprise.

### Objectifs pédagogiques

- • Consolider les connaissances des élus du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- • Mettre à jour les compétences sur l'identification et la prévention des risques professionnels.
- • Approfondir l'usage des outils réglementaires et le rôle du CSE dans le suivi des actions de prévention.
- • Renforcer les pratiques pour une meilleure efficacité dans l'exercice du mandat.

### Contenu de la formation

- Jour 1 : Rappels fondamentaux et actualisation réglementaire
  - • Présentation de la formation et échanges sur les expériences des stagiaires.
  - • Rappel des missions et obligations du CSE en matière de SSCT.
  - • Évolutions réglementaires récentes et impact sur le mandat.
  - • Fonctionnement du CSE : articulation avec les autres instances et partenaires (Inspection du travail, CARSAT, Médecine du travail, etc.).
  - • Droit d'alerte et droit de retrait : mise en œuvre et cadre juridique.
- Jour 2 : Identification et prévention des risques professionnels
  - • Analyse des accidents du travail et maladies professionnelles : méthode et retour d'expérience.
  - • Identification et évaluation des risques professionnels spécifiques à l'entreprise.
  - • Outils et indicateurs de suivi en SSCT : taux de fréquence, taux de gravité.
  - • Prévention des risques psychosociaux (RPS) et pénibilité au travail.
  - • Harcèlement et agissements sexistes : prévention et actions du CSE.

# Prévent'Est SAS

17 ruelle de l'église

55000 Fains-Véel

Email: [contact@preventest.com](mailto:contact@preventest.com)

Tel: +33766530375



- Jour 3 : Outils et actions du CSE en matière de SSCT
  - • Élaboration et mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
  - • Suivi des actions de prévention et mise en place de plans d'action.
  - • Organisation des réunions et consultations : bonnes pratiques pour un CSE efficace.
  - • Études de cas concrets et mises en situation (visite de sécurité, analyse de poste, rédaction d'un plan de prévention).
  - • Synthèse et bilan de la formation : engagements et perspectives pour le renouvellement du mandat.

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Les formateurs PREVENT'EST sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation projetés et remis aux stagiaires (présentations, fiches pratiques).
- Documents réglementaires (Code du travail, guides DUERP, référentiels SSCT).
- Études de cas concrets et mises en situation interactives.
- Outils numériques (quiz, plateformes d'apprentissage en ligne, accès aux documents post-formation).
- Échanges d'expérience et retours terrain pour favoriser l'apprentissage collaboratif.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence signées par les stagiaires chaque jour.
- Questions orales et écrites (QCM) pour évaluer l'acquisition des connaissances.
- Études de cas et mises en situation (ex. analyse de risques, exercice de visite de sécurité CSE).
- Évaluation des acquis en fin de formation via un questionnaire de validation.
- Formulaire de satisfaction rempli par les participants pour évaluer la qualité de la formation.

### Conformité réglementaire

Conformité réglementaire de l'accès aux personnes à mobilité réduite

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques notamment liés à une situation de handicap merci de nous l'indiquer afin que nous puissions examiner votre demande.